



Déclaration du SNETAA-FO à la CAPA « révision de l'appréciation finale »

20 janvier 2020

Comme chacun aura pu le constater, la Loi de la fonction publique du 6 août 2019 réduit considérablement les occasions de réunir la CAPA. La diminution des espaces d'expression de la démocratie syndicale nous oblige à nous exprimer plus longuement lors de ces rares instances.

Au sujet de la susdite Loi :

- Le SNETAA-FO déplore une fois de plus la disparition du paritarisme pour les mutations. Même si les deux phases du mouvement étaient, et resteront, loin de nous satisfaire à cause des effets néfastes des mutations à l'aveugle, à compter de cette année, un autre voile obscur vient assombrir encore plus le mouvement : il n'existera désormais plus aucune vision collective (Pas de documents de travail, pas de résultats contrôlables, pas de possibilités d'améliorations telles que nous avons pu en réaliser par le passé).
- Le SNETAA-FO alerte aussi sur la future gestion des carrières des collègues puisqu'en 2021 les CAPA concernant les promotions seront amenées à disparaître également.

Dans tous ces cas, les éclairages apportés par les organisations syndicales pour améliorer paritairement certaines situations (notamment en GT) vont s'éteindre. Pour les collègues, il ne restera plus que les voies des recours, contestations et appels individuels. Le SNETAA-FO sera toujours présent pour les aider dans ces démarches.

Le SNETAA-FO demande le retrait de cette Loi ne protégeant plus des erreurs et favorisant les arbitraires dans la gestion des personnels.

Dans un autre domaine, le SNETAA-FO tient à rappeler ici son rejet de la mise « au point » des pensions de retraite.

Les mobilisations et la grève historique depuis plus d'un mois et demi des salariés du public et du privé pour s'opposer à la contre-réforme des retraites ont montré la détermination de toutes et tous. Le SNETAA-FO dénonce la destruction de cet acquis social majeur.

Contrairement à ce que pense Monsieur le Ministre de l'Education, les collègues ont très bien compris ce qui se dessine ; ils ont bien lu sa lettre envoyée la veille de la première mobilisation, vantant, qu'aucun enseignant ne verrait sa pension de retraite diminuer avec la contre-réforme proposée. Comment peut-on croire à de telles promesses, après PPCR et sa « magnifique » revalorisation promise ? Les collègues ne se payent pas de mots et ne goûtent guère aux parties de poker menteur : aujourd'hui, le Ministère propose de voter la réforme des retraites en Janvier puis d'ouvrir des négociations sur la revalorisation des primes des enseignants ... plus tard ! Revaloriser des primes ! Mais pourquoi ne pas revaloriser les carrières en dégelant le point d'indice ?

Une prime est liée à une fonction particulière. En réalité les PLP comme tous les autres enseignants devront financer eux-mêmes le maintien de leur pension en devant travailler plus, en acceptant la compétition entre collègues, si joliment appelée « mérite ». En fait, le gouvernement veut faire d'une pierre, deux coups : financer le surcoût des retraites des enseignants sans frais et museler les collègues en dégradant le statut et les conditions de travail. Comment accepter une telle régression ? Le SNETAA-FO ne croit ni aux mirages ni aux miracles. Nous savons ce que nous avons déjà perdu et ce que nous pourrions perdre si la contre-réforme des retraites se met en place.

Cette contre-réforme ne ferait que rompre le contrat tacite qui nous engage les PLP et l'État pour l'Enseignement Professionnel initial, laïque, sous statut scolaire. Et ce, malgré une carrière financièrement peu évolutive mais compensée par une retraite calculée sur les six derniers mois. Ce projet de contre-réforme rompt ce pacte et cela n'est pas acceptable.

C'est pourquoi, le SNETAA-FO, avec sa fédération, la FNEC-FP-FO, avec sa Confédération FO et les autres organisations syndicales défendant **effectivement** les salariés du public et du privé participe de toutes ses forces à ce mouvement afin que Ministère et Gouvernement comprennent enfin que nous ne voulons pas de cette contre-réforme.

Le SNETAA-FO, avec sa confédération, s'inquiète pour le climat social engendré et il combat toutes les autres contre-réformes mises en œuvre par ce gouvernement et les précédents (Loi travail, mixité des publics, volonté de généralisation de l'apprentissage, modification des modes de calcul pour les droits des chômeurs, nouveau calcul des APL...). Le SNETAA-FO ne veut pas que la France monte maintenant dans le train du néolibéralisme alors que de nombreux pays ont pris discrètement la décision d'en descendre avant de dérailler.

Concernant cette CAPA, les collègues ont pu prendre connaissance de l'appréciation finale portée par le Monsieur le Recteur sur leur « valeur professionnelle ». Celle-ci fait suite aux évaluations dans le cadre de la réforme PPCR. Certains ont adressé un recours que la CAPA va examiner aujourd'hui. Le faible nombre de recours ne doit pas nous leurrer : il tient aux conditions mêmes de cette nouvelle évaluation et principalement au sentiment que pour de nombreux collègues, l'arbitraire prévaut dans l'attribution de l'appréciation finale.

Les collègues qui bénéficient d'un avis « excellent » sont peu nombreux alors qu'en revanche, nombreux sont ceux qui font pourtant l'objet d'éloges de la part de leur inspecteur et de leur chef d'établissement.

Des collègues dont le professionnalisme et l'investissement sont reconnus depuis des années, reçoivent un avis « très satisfaisant » voire « satisfaisant ». Comment ne pas le recevoir comme une injure à leur travail ?

La moindre réserve exprimée dans l'appréciation des évaluateurs conduit à la chute de l'appréciation finale. La violence de ce procédé d'évaluation est un choc pour les collègues et ne peut qu'induire abattement et découragement.

L'« école de la confiance » tant invoquée par le Ministre est bien loin...et plus loin encore la « déconnexion de la carrière et de l'évaluation » invoquée par les promoteurs du PPCR.

Rappelons ici que ceux qui ont voulu ou ont cru à ses nouvelles modalités d'évaluation les présentaient comme **LE** moyen de mettre un terme au système précédent qualifié arbitraire et injuste.

Les dossiers de recours que nous allons examiner montrent qu'il n'en est rien. Comment l'institution peut-elle expliquer à des collègues ayant des items « excellent » en nombre que, in fine, leur « valeur professionnelle » n'est que « très satisfaisante » voire « satisfaisant » ? Cette question est déclinable pour de nombreuses situations, sans compter les cas où à égalité d'items, des appréciations finales peuvent différer.

Les collègues qui contestent ici, comme ceux qui n'ont pas engagé un recours, comprennent qu'il n'y a aucune grille lisible, aucune cohérence entre le rendez-vous de carrière et l'appréciation finale, aucune cohérence entre l'évaluation du niveau d'expertise dans chaque compétence et l'évaluation finale. Que se passerait-il si l'on évaluait nos élèves comme nous sommes évalués ?

De plus, on peut se poser des questions quant à la pertinence d'une telle évaluation quand on sait que tous les collègues qui ont reçu un avis « Excellent » ne bénéficieront tous pas de l'accélération de carrière.

C'est pour ces raisons que les collègues qui ont déjà beaucoup sacrifié à l'indignation sont maintenant partagés entre l'indifférence et le découragement.

Le SNETAA-FO continue de dénoncer ce protocole pour ce qu'il contient :

- l'arbitraire présidant à l'attribution des appréciations finales ;
- le flou des items, leur déconnexion grandissante avec les missions d'enseignement et la transmission des connaissances ;
- la revalorisation ridicule au regard de ce qui a été perdu ces dernières années.

Le SNETAA-FO continue de revendiquer l'abandon du PPCR, une hausse conséquente de la rémunération dès les premiers échelons et le droit pour tous les enseignants d'effectuer leur carrière jusqu'à l'indice terminal de la Classe Exceptionnelle actuelle.

Pour terminer, nous tenons à remercier les services du Rectorat pour leurs disponibilités et comme il n'a pas encore épuisé son quota, le SNETAA-FO n'est pas obligé de piocher dans d'autres items et peut encore souhaiter à toutes et à tous, une EXCELLENTE année 2020.